Mode d'emploi de la feuille de surveillance

Pourquoi ? Repérer des cas groupés nécessitant des mesures collectives (d'IRA ou de GEA)
Qui tient à jour ? Cadres de santé
Quand ? Tous les jours (pas seulement en période hivernale)
Comment ?

- Imprimer les fiches
  - indiquer quotidiennement **chaque nouveau cas,** parmi les résidents, en grisant un carré
- A chaque nouveau mois, recopier les cas survenant du 25 au 31 sur la page suivante +++
- Pour des cas survenant le même jour, les carrés s'empilent
- **Chaque jour se poser la question :**
  - **Pour les IRA : y a-t-il au moins 5 cas d'IRA en moins de 4 jours ?**
  - **Pour les GEA : y a-t-il au moins 5 GEA en moins de 4 jours ?**

Si oui à ces questions :
-> Des mesures de contrôle doivent être prises
-> Il s'agit de cas groupés qui doivent être signalés à l'ARS

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

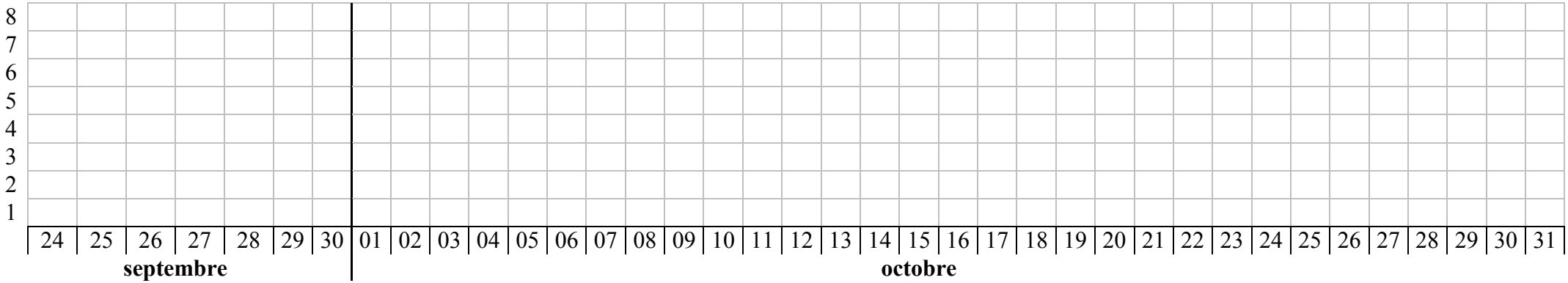

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

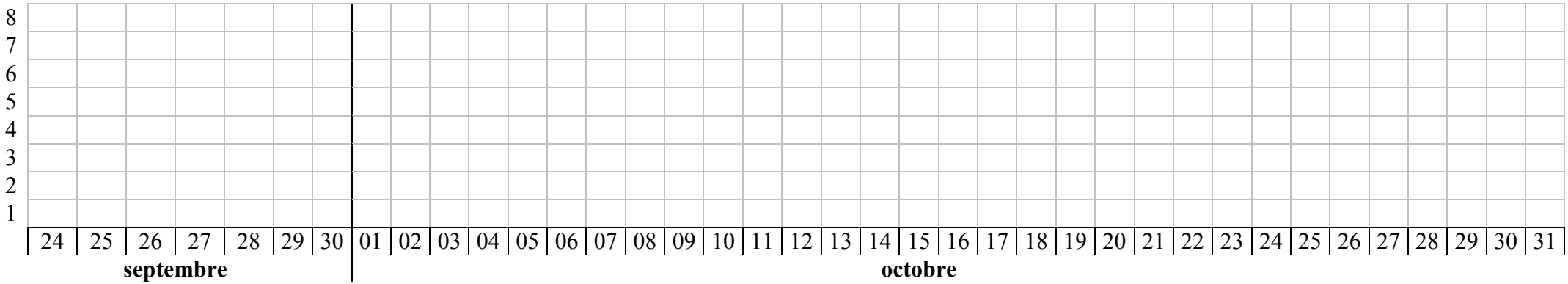

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

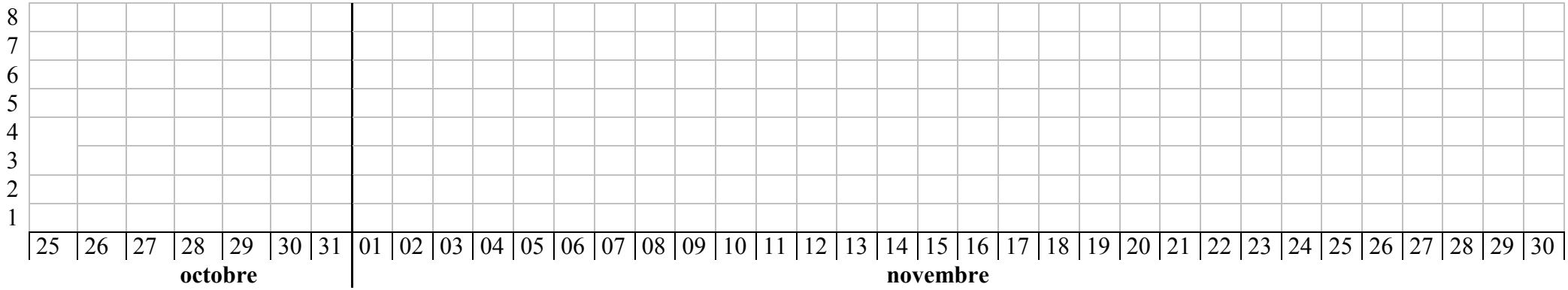

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

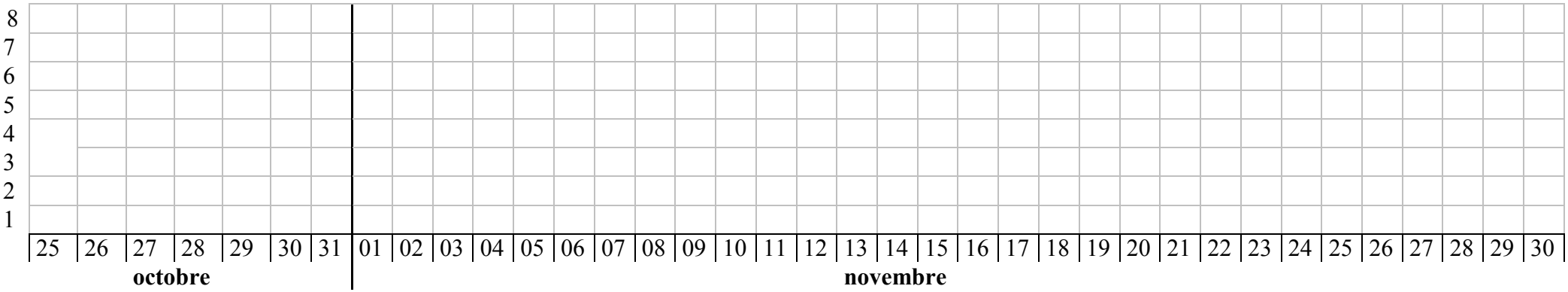

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : Année :

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

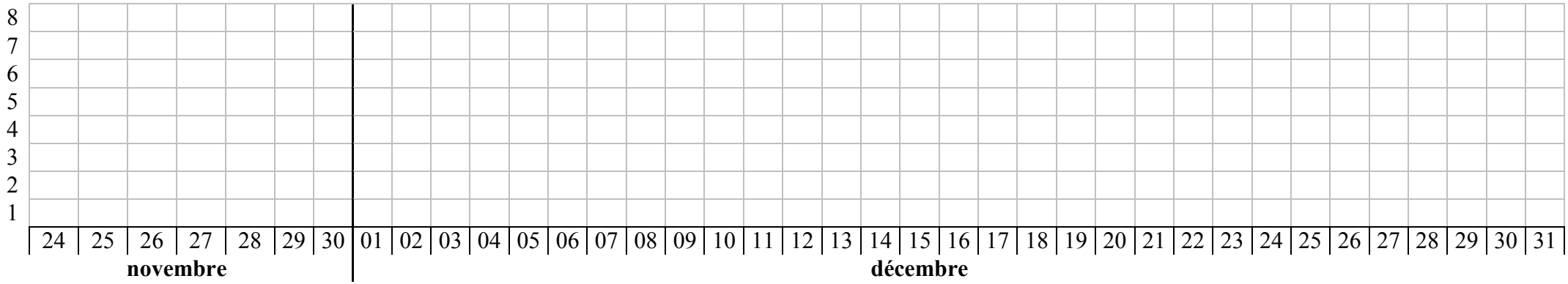

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

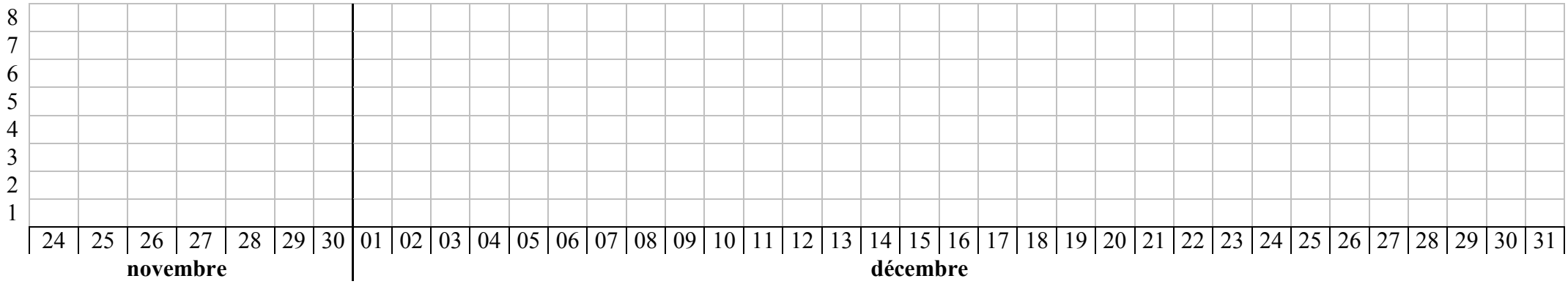

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

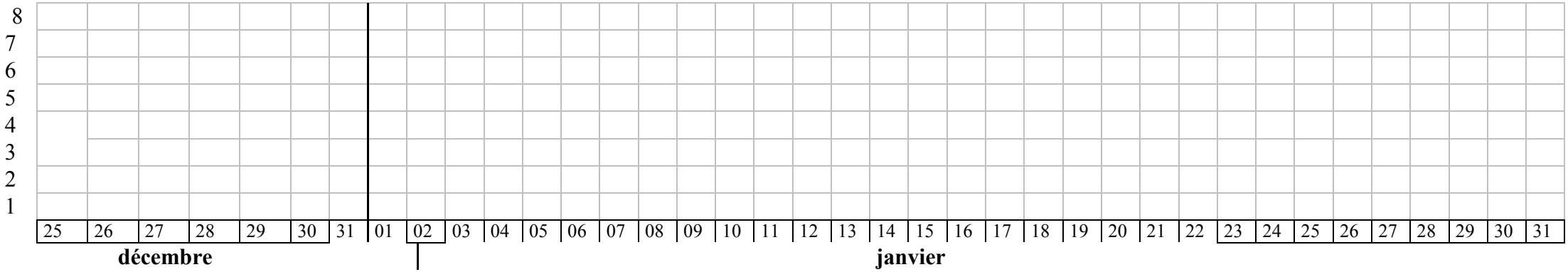

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

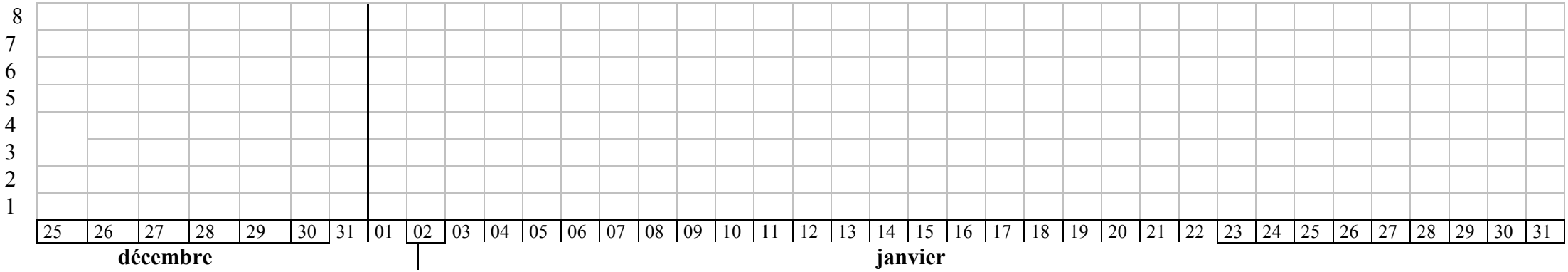

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

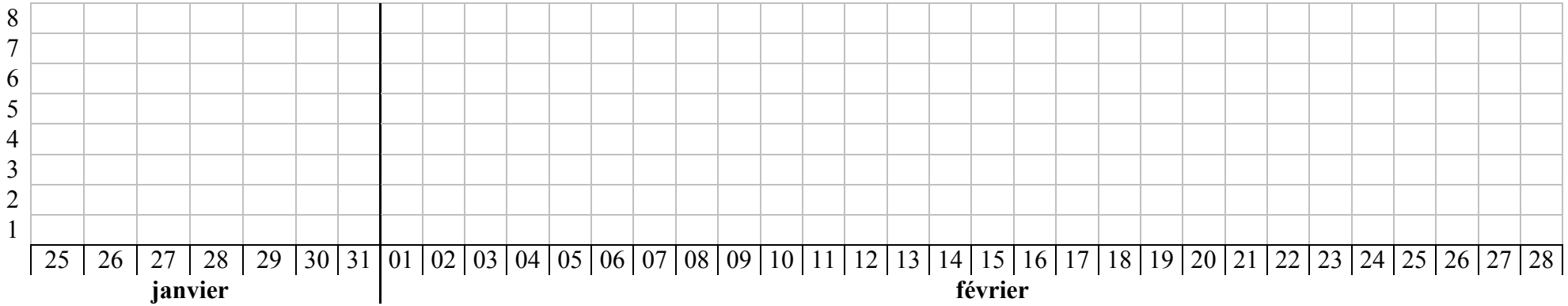

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

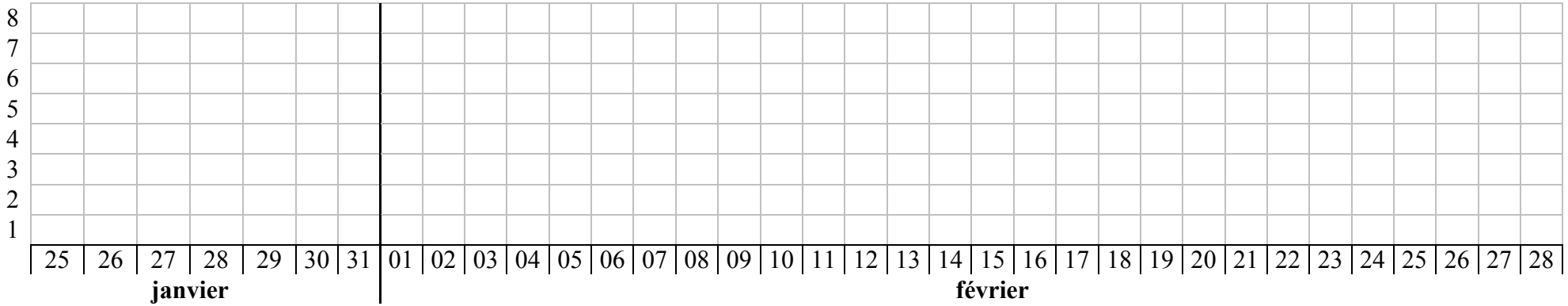

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

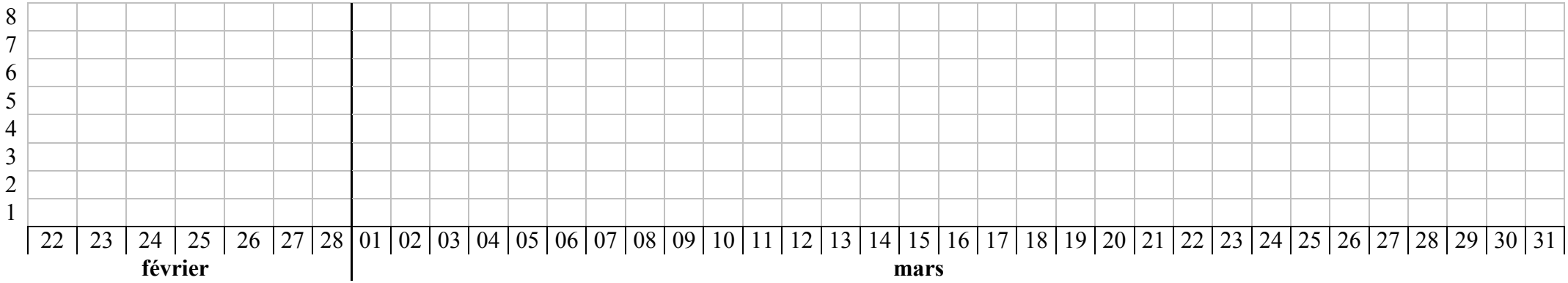

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

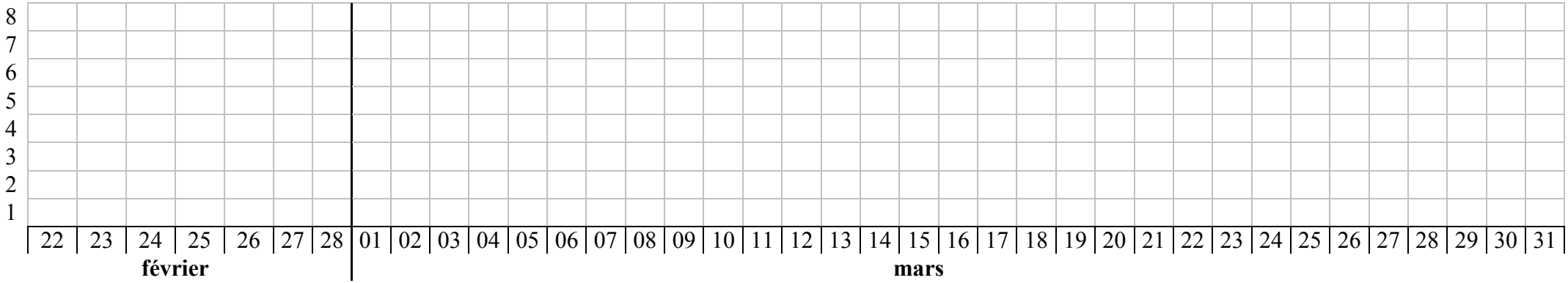

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

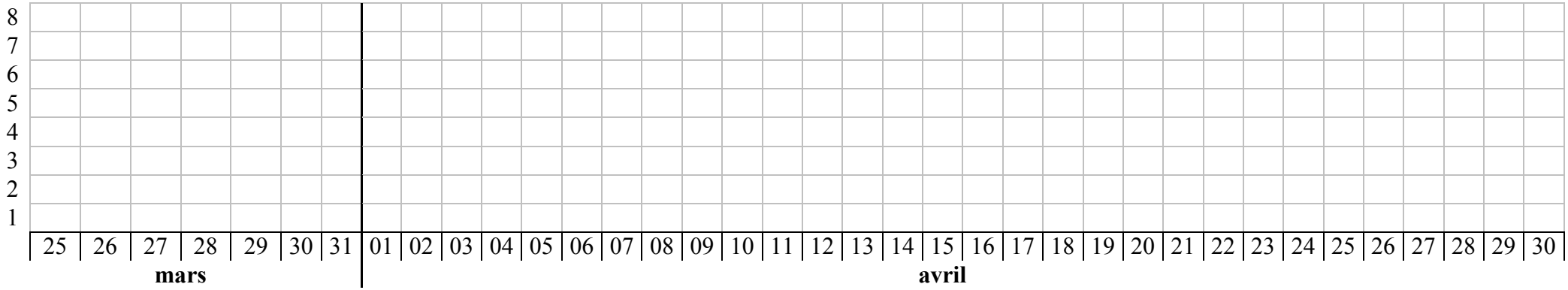

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

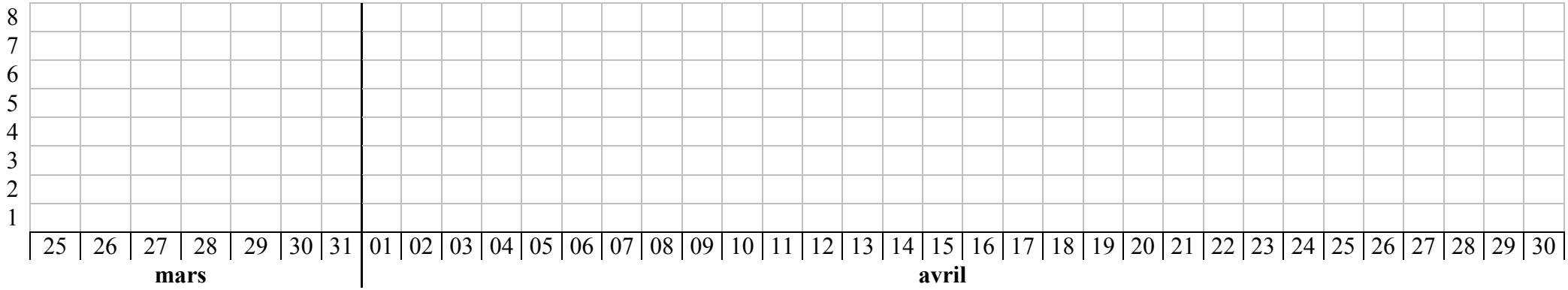

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

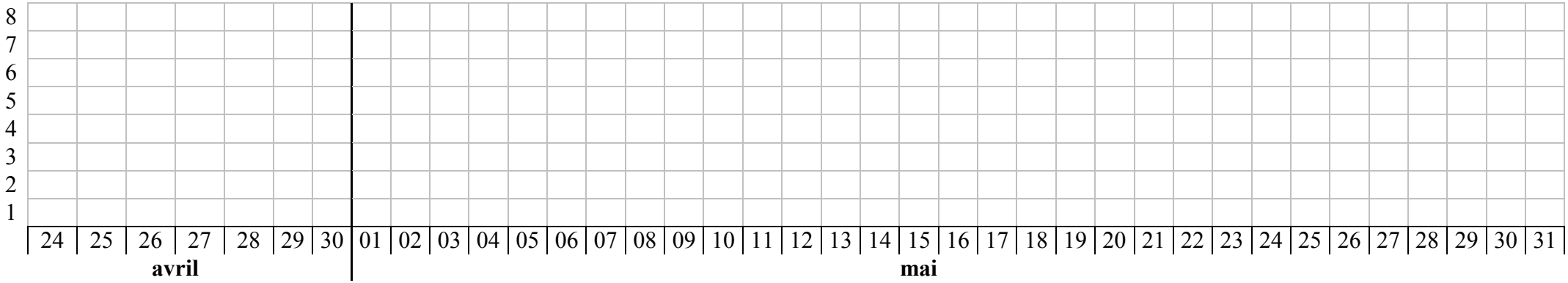

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

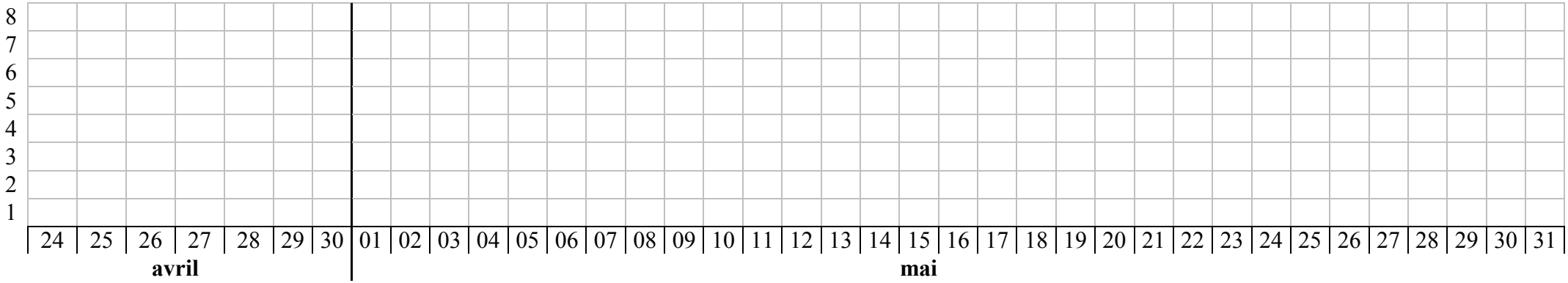

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

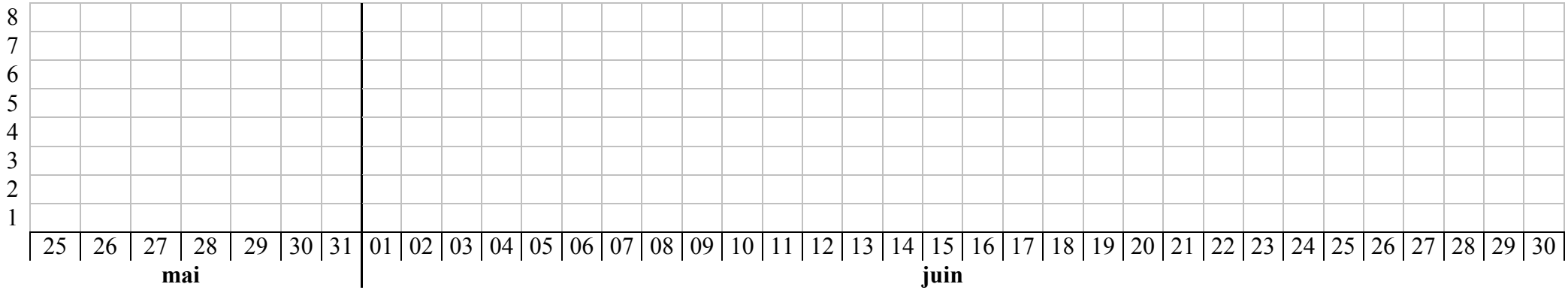

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

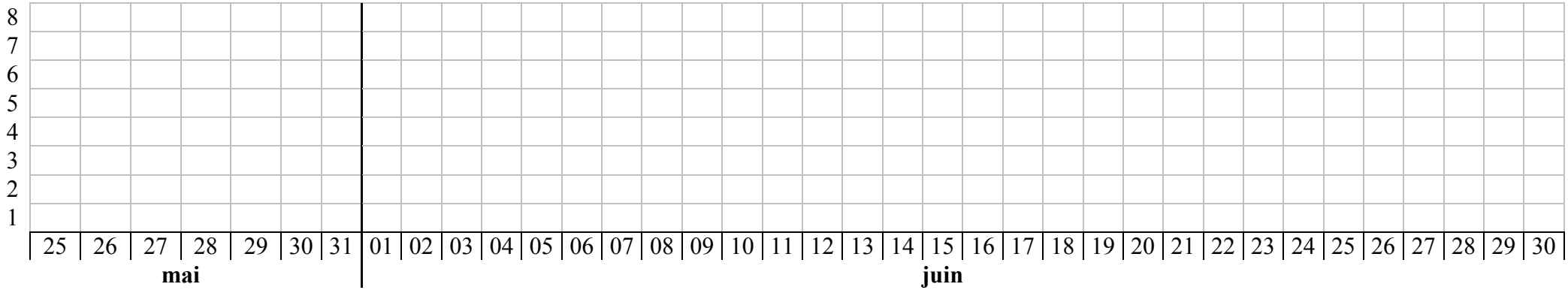

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

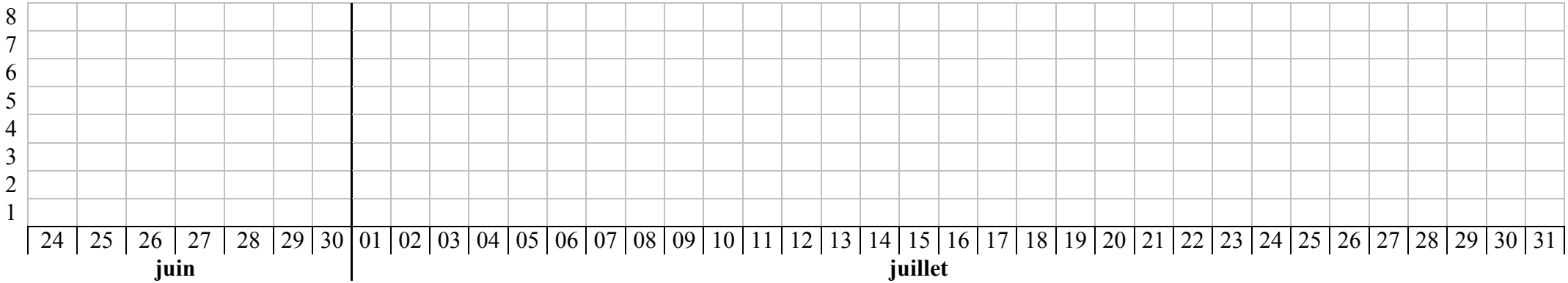

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

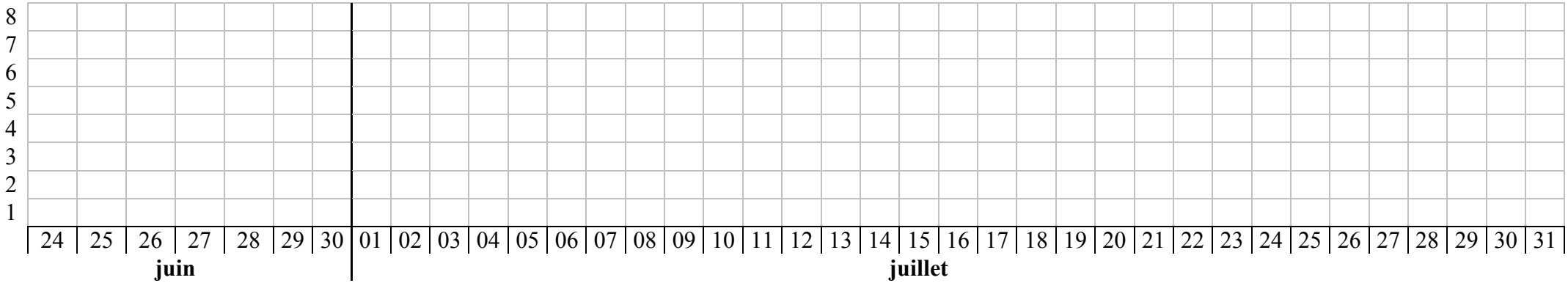

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

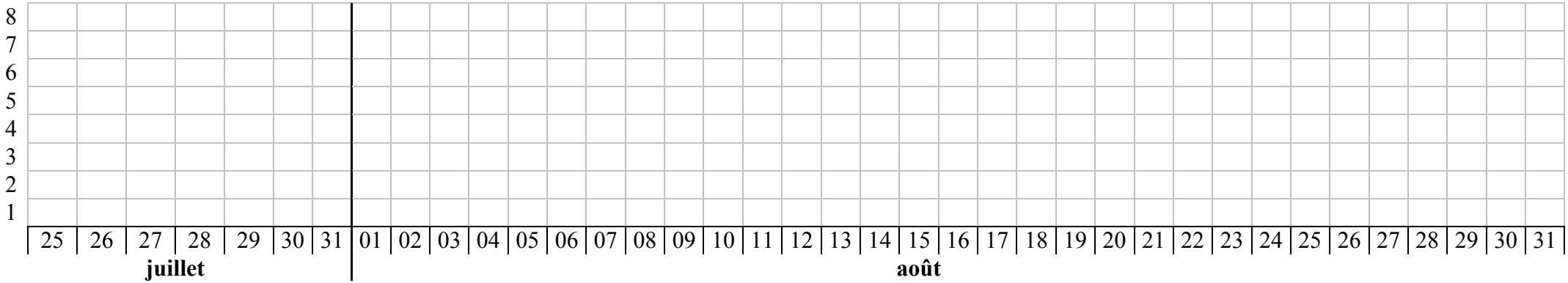

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

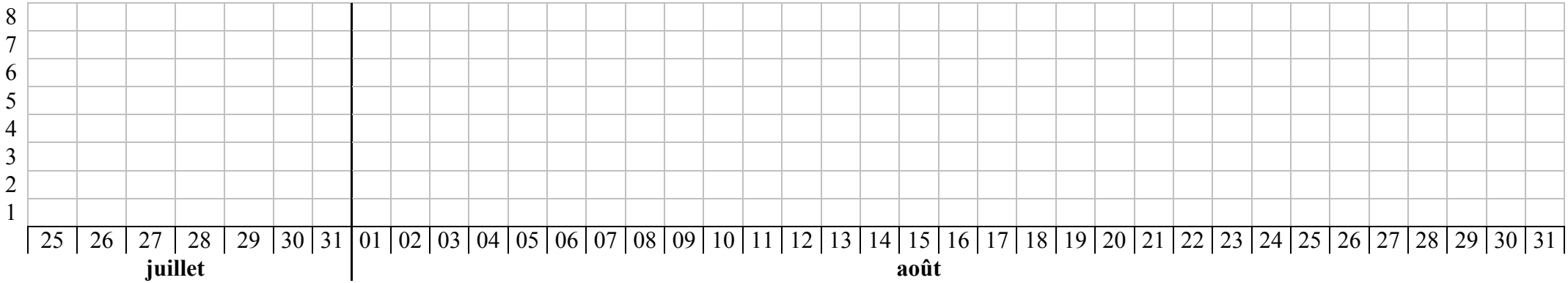

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Surveillance des infections dans les collectivités de personnes âgées

Nom de l'établissement : **Année :**

Infections respiratoires aiguës

Nombre de nouveaux cas

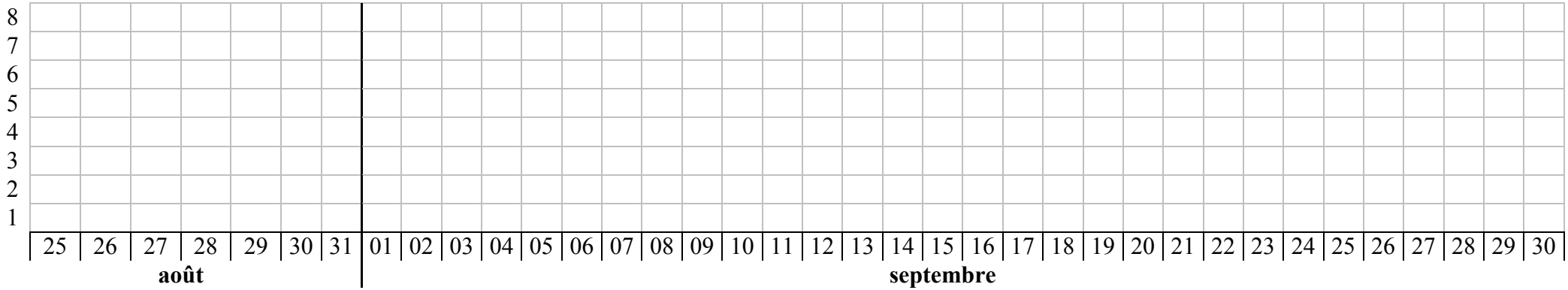

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses (IRA) : 5 IRA dans un délai de 4 jours, (en dehors des pneumopathies de déglutition), parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.

Gastro-entérites aiguës

Nombre de nouveaux cas

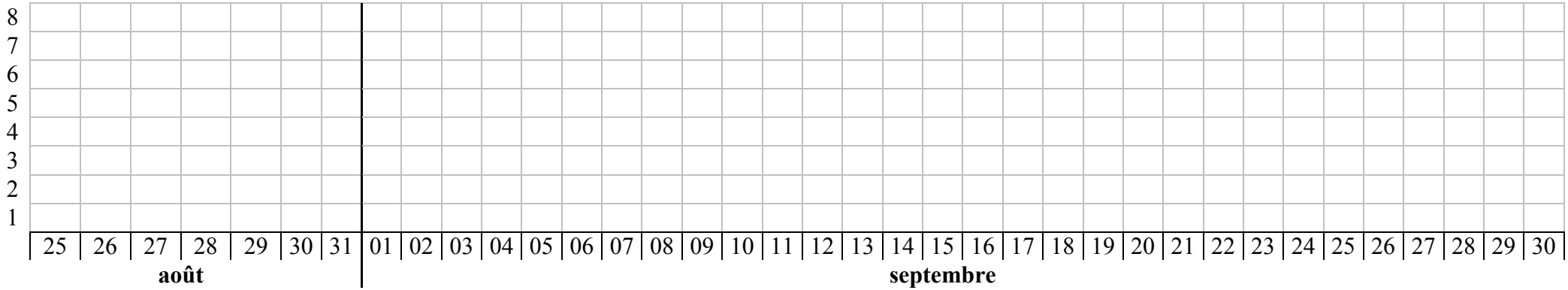

Cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) : 5 GEA dans un délai de 4 jours, parmi les personnes résidentes de l'établissement partageant les mêmes secteurs d'hébergement.